

---

## [InterCoPsychos] Instantanés N°230 - 5 mai 2007

---

Jean-François Cottés <j.f.cottes@wanadoo.fr>  
Reply-To: collectifs-psychos@yahoogroupes.fr  
To: collectifs-psychos <collectifs-psychos@yahoogroupes.fr>

Sat, May 5, 2007 at 9:53 AM

### **Instantanés de l'InterCoPsychos – N°230**

**Samedi 5 mai 2007**

**<http://www.intercopsychos.org/>**

---

Si l'on en doutait encore, la décision du Conseil d'Etat d'ajourner son avis confirme que s'éloigne, sans doute définitivement, la parution du décret d'application de l'article 52.

Gaïté ou tristesse, chacun éprouvera l'affect qui le saisira en cette occasion. En tout cas, on ne pourra pas dire que les collectifs de psychologues et l'InterCoPsychos avec la Coordination Psy, n'auront pas œuvré à ce que les conditions de l'acte psychanalytique et de l'action psychothérapique ne soient défendues.

Nous diffusons ci-dessous un communiqué du SNPPsy à ce propos.

Et ne manquerons pas, demain, d'accomplir notre devoir de citoyen.

Jean-François Cottés

---

### **Le SNPPsy communique**

4 mai 2007

Titre générique de psychothérapeute

Le Conseil d'État ajourne *sine die* l'examen du décret d'application de l'article 52.

---

**Instantanés de l'InterCoPsychos**, diffuse notamment des textes de participants des collectifs.

Ces textes doivent être envoyés, dans le corps du message (pas de fichier joint) à l'adresse [contact@intercopsychos.org](mailto:contact@intercopsychos.org). Envoyez vos textes bien rédigés, relus et corrigés, sans mise en forme. On s'inscrit à la liste de diffusion en envoyant un message à l'adresse : [collectifs-psychos@yahoogroupes.fr](mailto:collectifs-psychos@yahoogroupes.fr), en indiquant dans ce message ses nom, prénom, fonctions, ville, département, et, éventuellement, le Collectif auquel on participe. Les Archives de la Liste de diffusion de l'InterCoPsychos sont accessibles aux inscrits, à l'adresse : <http://fr.groups.yahoo.com/group/collectifs-psychos/>. Cliquer sur : Voir tous les messages. On peut y consulter les messages précédemment diffusés : Psychologues concernés, Instantanés, Communiqués.

**Site Web de l'InterCoPsychos** : [www.intercopsychos.org](http://www.intercopsychos.org)

---

Liste modérée de l'InterCoPsychos.

Modérateur, Jean-François Cottés. Pour lui écrire, envoyer un message à [collectifs-psychos-owner@yahoogroupes.fr](mailto:collectifs-psychos-owner@yahoogroupes.fr).

---

---